

MICHEL DE MONTAIGNE

# ESSAYS

## Book 1 · Chapter 56



Original text in Middle French (1595, Public domain) · Last updated on February 9, 2022

HYPERESSAYS is a project to bring a complete hypertext edition of Michel de Montaigne's *Essays* to the web. More information at [www.hyperessays.net](http://www.hyperessays.net)

GOURNAY-1-56-20220209-141536

---

## Des prieres

**A** JE PROPOSE des fantasies informes et irresolues, comme font ceux qui publient des questions douteuses, à débattre aux escoles : non pour establir la verité, mais pour la chercher : Et les soubmets au jugement de ceux, à qui il touche de regler non seulement mes actions et mes escrits, mais encore mes pensées. Esgalement m'en sera acceptable et utile la condamnation, comme l'approbation, **c** tenant pour absurde et impie, si rien se rencontre ignoramment ou inadvertamment couché en cette rapsodie contraire aux saintes resolutions et prescriptions de l'Eglise Catholique Apostolique et Romaine, en laquelle je meurs, et en laquelle je suis nay. **A** Et pourtant me remettant tousjours à l'autorité de leur censure, qui peut tout sur moy, je me mesle ainsi temerairement à toute sorte de propos : comme icy.

**A** Je ne sçay si je me trompe : mais puis que par une faveur particuliere de la bonté divine, certaine façon de priere nous a esté prescrite et dictée mot à mot par la bouche de Dieu, il m'a tousjours semblé que nous en devons avoir l'usage plus ordinaire, que nous n'avons : Et si j'en estoy creu, à l'entrée et à l'issue de noz tables, à nostre lever et coucher, et à toutes actions particulieres, ausquelles on a accoustumé de mesler des prieres, je voudroy que ce fust le patenostre, que les Chrestiens y employassent, **c** sinon seulement, au moins tousjours. **A** L'Eglise peut estendre et diversifier les prieres selon le besoin de nostre instruction : car je sçay bien que c'est tousjours mesme substance, et mesme chose : Mais on devoit donner à celle là ce privilege, que le peuple l'eust continuellement en la bouche : car il est certain qu'elle dit tout ce qu'il faut, et qu'elle est trespropre à toutes occasions. **c** C'est l'unique priere, dequoy je me sers par tout, et la repete au lieu d'en changer.

**c** D'où il advient, que je n'en ay aussi bien en memoire, que cette là.

**A** J'avoy presentement en la pensée, d'où nous venoit cett'erreur, de recourir à Dieu en tous nos desseins et entreprises, **B** et l'appeller à toute sorte de besoiing, et en quelque lieu que nostre foiblesse veult de l'aide, sans considerer

si l'occasion est juste ou injuste ; et d'escrier son nom, et sa puissance, en quelque estat, et action que nous soyons, pour vitieuse qu'elle soit.

¶ Il est bien nostre seul et unique protecteur, et peut toutes choses à nous ayder : ¶ mais encore qu'il daigne nous honorer de cette douce alliance paternelle, il est pourtant autant juste, comme il est bon, et comme il est puissant : mais il use bien plus souvent de sa justice, que de son pouvoir, ¶ et nous favorise selon la raison d'icelle, non selon noz demandes.

et Platon en ses *Loix* fait trois sortes d'injurieuse creance des Dieux, Qu'il n'y en ayt point, Qu'ils ne se meslent pas de noz affaires, Qu'ils ne refusent rien à noz voeux, offrandes et sacrifices. La premiere erreur, selon son advis, ne dura jamais immuable en homme, depuis son enfance, jusques à sa vieillesse. Les deux suivantes peuvent souffrir de la constance.

¶ Sa justice et sa puissance sont inseparables : Pour neant implorons nous sa force en une mauvaise cause : Il faut avoir l'ame nette, au moins en ce moment, auquel nous le prions, et deschargée de passions vitieuses : autrement nous luy presentons nous mesmes les verges, dequoy nous chastier. Au lieu de rabiller nostre faute, nous la redoublons ; presentans à celuy, à qui nous avons à demander pardon, une affection pleine d'irreverence et de haine. Voyla pourquoy je ne louë pas volontiers ceux, que je voy prier Dieu plus souvent et plus ordinairement, si les actions voisines de la priere, ne me tesmoignent quelque amendement et reformation.

¶ *si nocturnus adulter*  
*Tempora sanctonico velas adoperta cucullo.*

et Et l'assiette d'un homme meslant à une vie execrable la devotion, semble estre aucunement plus condemnable, que celle d'un homme conforme à soy, et dissolu par tout. Pourtant refuse nostre Eglise tous les jours, la faveur de son entrée et societé, aux moeurs obstinées à quelque insigne malice.

¶ Nous prions par usage et par coustume : ou pour mieux dire, nous lisons ou prononçons noz prieres : ce n'est en fin que mine :

¶ Et me desplaist de voir faire trois signes de croix au *Benedicite*, autant à *Graces* (et plus m'en desplaist-il de ce que c'est un signe que j'ay en reverence et continuel usage, et mesmement quand je baaille) et cependant toutes les autres heures du jour, les voir occupées à la haine, l'avarice, l'injustice. Aux vices leur heure, son heure à Dieu, comme par compensation et composition. C'est miracle, de voir continuer des actions si diverses d'une si pareille teneur, qu'il ne s'y sente point d'interruption et d'alteration aux confins mesmes, et passage de l'une à l'autre.

et Quelle prodigieuse conscience se peut donner repos, nourrissant en mesme giste, d'une societé si accordante et si paisible, le crime et le juge ? Un homme, de qui la paillardise, sans cesse regente la teste, et qui la juge tres-odieuse à la veuë divine, que dit-il à Dieu, quand il luy en parle ? Il se rameine, mais soudain il rechoit. Si l'object de la divine justice, et sa presence frappaient, comme il dit, et chastioient son ame, pour courte

qu'en fust la penitence, la crainte mesme y rejetteroit si souvent sa pensée, qu'incontinent il se verroit maistre de ces vices, qui sont habitués et acharnés en luy. Mais quoy ! ceux qui couchent une vie entiere, sur le fruit et emolument du peché, qu'ils sçavent mortel ? Combien avons nous de mestiers et vacations receués, dequoy l'essence est vicieuse ? Et celuy qui se confessant à moy, me recitoit, avoir tout un aage fait profession et les effects d'une religion damnable selon luy, et contradictoire à celle qu'il avoit en son coeur, pour ne perdre son credit et l'honneur de ses charges : comment patissoit-il ce discours en son courage ? De quel langage entretiennent ils sur ce subject, la justice divine ? Leur repentance consistant en visible et maniable reparation, ils perdent et envers Dieu, et envers nous, le moyen de l'alleguer. Sont-ils si hardis de demander pardon, sans satisfaction et sans repentance ? Je tien que de ces premiers il en va, comme de ceux-cy : mais l'obstination n'y est pas si aisée à convaincre. Cette contrariété et volubilité d'opinion si soudaine, si violente, qu'ils nous feignent, sent pour moy son miracle. Ils nous representent l'estat d'une indigestible agonie. Que l'imagination me sembloit fantastique, de ceux qui ces années passées, avoient en usage de reprocher tout chascun, en qui il reluisoit quelque clarté d'esprit, professant la religion Catholique, que c'estoit à feinte : et tenoient mesme, pour luy faire honneur, quoy qu'il dist par apparence, qu'il ne pouvoit faillir au dedans, d'avoir sa creance reformée à leur pied. Fascheuse maladie, de se croire si fort, qu'on se persuade, qu'il ne se puisse croire au contraire : Et plus fascheuse encore, qu'on se persuade d'un tel esprit, qu'il prefere je ne sçay quelle disparité de fortune presente, aux esperances et menaces de la vie eternelle ! Ils m'en peuvent croire : Si rien eust deu tenter ma jeunesse, l'ambition du hazard et difficulté, qui suivoient cette recente entreprinse, y eust eu bonne part.

Ⓐ Ce n'est pas sans grande raison, ce me semble, que l'Eglise deffend l'usage promiscue, temeraire et indiscret des saintes et divines chansons, que le Saint Esprit a dicté en David. Il ne faut mesler Dieu en nos actions qu'avecque reverence et attention pleine d'honneur et de respect. Cette voix est trop divine, pour n'avoir autre usage que d'exercer les poulmons, et plaire à nos oreilles. C'est de la conscience qu'elle doit estre produite, et non pas de la langue. Ce n'est pas raison qu'on permette qu'un garçon de boutique parmy ces vains et frivoles pensemens, s'en entretienne et s'en jouë.

Ⓑ Ny n'est certes raison de voir tracasser par une sale, et par une cuisine, le Saint livre des sacrez mysteres de nostre creance. Ⓒ C'estoyent autrefois mysteres, ce sont à present desduits et esbats. Ⓑ Ce n'est pas en passant, et tumultuairement, qu'il faut manier un estude si serieux et venerable. Ce doit estre une action destinée, et rassise, à laquelle on doit tousjours adjouster cette preface de nostre office, *sursum corda*, et y apporter le corps mesme disposé en contenance, qui tesmoigne une particuliere attention et reverence.

Ⓒ Ce n'est pas l'estude de tout le monde : c'est l'estude des personnes qui y sont vouées, que Dieu y appelle : Les meschans, les ignorants s'y emparent. Ce n'est pas une histoire à compter : c'est une histoire à reverer, craindre et adorer. Plaisantes gents, qui pensent l'avoir rendue maniable au peuple, pour l'avoir mise en langage populaire. Ne tient-il qu'aux mots, qu'ils

n'entendent tout ce qu'ils trouvent par escrit ? Diray-je plus ? Pour l'en approcher de ce peu, ils l'en reculent. L'ignorance pure, et remise toute en autrui, estoit bien plus salutaire et plus sçavante, que n'est cette science verbale, et vaine, nourrice de presumption et de temerité.

▣ Je croy aussi que la liberté à chacun de dissiper une parole si religieuse et importante, à tant de sortes d'idiomes, a beaucoup plus de danger que d'utilité. Les Juifs, les Mahometans, et quasi tous autres, ont espousé, et reverent le langage, auquel originellement leurs mysteres avoient esté conceuz, et en est deffendue l'alteration et changement ; non sans apparence. Sçavons nous bien qu'en Basque, et en Bretagne, il y ayt des Juges assez, pour establir cette traduction faicte en leur langue ? l'Eglise universelle n'a point de jugement plus ardu à faire, et plus solemne : En preschant et parlant, l'interpretation est vague, libre, muable, et d'une parcelle : ainsi ce n'est pas de mesme.

◦ L'un de noz historiens Grecs accuse justement son siecle, de ce que les secrets de la religion Chrestienne, estoient espandus emmy la place, és mains des moindres artisans : que chacun en pouvoit debattre et dire selon son sens. Et que ce nous devoit estre grande honte, nous qui par la grace de Dieu, jouissons des purs mysteres de la pieté, de les laisser profaner en la bouche de personnes ignorantes et populaires, veu que les Gentils interdisent à Socrates, à Platon, et aux plus sages, de s'enquerir et parler des choses commises aux Prestres de Delphes. Dit aussi, que les factions des Princes, sur le subject de la Theologie, sont armées non de zeile, mais de cholere. Que le zeile tient de la divine raison et justice, se conduisant ordonnément et moderément : mais qu'il se change en haine et envie : et produit au lieu du froment et du raisin, de l'yvroye et des orties, quand il est conduit d'une passion humaine. Et justement aussi, cet autre, conseillant l'Empereur Theodose, disoit, les disputes n'endormir pas tant les schismes de l'Eglise, que les esveiller, et animer les heresies. Que pourtant il falloit fuir toutes contentions et argumentations Dialectiques, et se rapporter nuement aux prescriptions et formules de la foy, establies par les anciens. Et l'Empereur Andronicus, ayant rencontré en son palais, des principaux hommes, aux prises de parole, contre Lapodius, sur un de noz points de grande importance, les tança, jusques à menacer de les jeter en la riviere, s'ils continvoient.

◦ Les enfants et les femmes, en noz jours, regentent les hommes plus vieux et experimentez, sur les loix Ecclesiastiques : Là où la premiere de celle de Platon leur deffend de s'enquerir seulement de la raison des loix civiles, qui doivent tenir lieu d'ordonnances divines. Et permettant aux vieux, d'en communiquer entre eux, et avec le Magistrat : il adjouste, pourveu que ce ne soit en presence des jeunes, et personnes profanes.

◦ Un Evesque a laissé par escrit, qu'en l'autre bout du monde, il y a une Isle, que les anciens nommoient Dioscoride : commode en fertilité de toutes sortes d'arbres et fruits, et salubrité d'air : de laquelle le peuple est Chrestien, ayant des Eglises et des Autels, qui ne sont parez que de croix, sans autres images : grand observateur de jeusnes et de festes : exacte paieur de dismes aux Prestres : et si chaste, que nul d'eux ne peut cognoistre qu'une femme en sa vie. Au demeurant, si contant de sa

fortune, qu'au milieu de la mer, il ignore l'usage des navires : et si simple, que de la religion qu'il observe si songneusement, il n'en entend un seul mot. Chose incroyable, à qui ne sçauroit, les Payens si devots idolatres, ne cognoistre de leurs Dieux, que simplement le nom et la statue.

c L'ancien commencement de *Menalippe*, tragedie d'Euripides, portoit ainsi.

c *O Juppiter, car de toy rien sinon  
Je ne cognois seulement que le nom.*

▮ J'ay veu aussi de mon temps, faire plainte d'aucuns escrits, de ce qu'ils sont purement humains et philosophiques, sans meslange de Theologie. Qui diroit au contraire, ce ne seroit pourtant sans quelque raison ; Que la doctrine divine tient mieux son rang à part, comme Royne et dominatrice : Qu'elle doit estre principale par tout, point suffragante et subsidiaire : Et qu'à l'aventure se prendroient les exemples à la Grammaire, Rhetorique, Logique, plus sortablement d'ailleurs que d'une si sainte matiere ; comme aussi les arguments des Theatres, jeux et spectacles publiques. Que les raisons divines se considerent plus venerablement et reveremment seules, et en leur stile, qu'appariées aux discours humains. Qu'il se voit plus souvent cette faute, que les Theologiens escrivent trop humainement, que cett'autre, que les humanistes escrivent trop peu theologalement : La Philosophie, dit Saint Chrysostome, est pieça banie de l'escole sainte, comme servante inutile, et estimée indigne de voir seulement en passant de l'entrée, le sacraire des saints Thresors de la doctrine celeste. Que le dire humain a ses formes plus basses, et ne se doit servir de la dignité, majesté, regence, du parler divin. Je luy laisse pour moy, dire, c *verbis indiscriminatis*, ▮ fortune, destinée, accident, heur, et malheur, et les Dieux, et autres frases, selon sa mode.

c Je propose les fantasies humaines et miennes, simplement comme humaines fantasies, et separement considerées : non comme arrestées et réglées par l'ordonnance celeste, incapable de doute et d'altercation. Matiere d'opinion, non matiere de foy. Ce que je discours selon moy, non ce que je croy selon Dieu, d'une façon laïque, non clericale : mais tousjours tres-religieuse. Comme les enfants proposent leurs essays, instruisables, non instruisants.

▮ Et ne diroit-on pas aussi sans apparence, que l'ordonnance de ne s'entremettre que bien reservément d'escrire de la Religion, à tous autres qu'à ceux qui en font expresse profession, n'auroit pas faute de quelque image d'utilité et de justice ; et à moy avec, peut estre de m'en taire.

▲ On m'a dict que ceux mesmes, qui ne sont pas des nostres, deffendent pourtant entre eux l'usage du nom de Dieu, en leurs propos communs : Ils ne veulent pas qu'on s'en serve par une maniere d'interjection, ou d'exclamation, ny pour tesmoignage, ny pour comparaison : en quoy je trouve qu'ils ont raison. Et en quelque maniere que ce soit, que nous appellons Dieu à nostre commerce et societé, il faut que ce soit serieusement, et religieusement.

¶ Il y a, ce me semble, en Xenophon un tel discours, où il montre que nous devons plus rarement prier Dieu : d'autant qu'il n'est pas aisé, que nous puissions si souvent remettre nostre ame, en cette assiette réglée, reformée, et devotieuse, où il faut qu'elle soit pour ce faire : autrement nos prieres ne sont pas seulement vaines et inutiles, mais vitieuses. « Pardonne nous, disons nous, comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offencez. » Que disons nous par là, sinon que nous luy offrons nostre ame exempte de vengeance et de rancune ? Toutesfois nous invoquons Dieu et son ayde, au complot de noz fautes, et le convions à l'injustice.

¶ *Quæ nisi seductis nequeas committere divis.*

¶ L'avaricieux le prie pour la conservation vaine et superflue de ses thresors : l'ambitieux pour ses victoires, et conduite de sa fortune : le voleur l'employe à son ayde, pour franchir le hazard et les difficultez, qui s'opposent à l'execution de ses meschantes entreprinses : ou le remercie de l'aisance qu'il a trouvé à desgosiller un passant. ¶ Au pied de la maison, qu'ils vont escheller ou petarder, ils font leurs prieres, l'intention et l'esperance pleine de cruauté, de luxure, et d'avarice.

¶ *Hoc ipsum quo tu Jovis aurem impellere tentas,  
Dic agedum, Staio, pro Juppiter, ô bone, clamet,  
Juppiter, at sese non clamet Juppiter ipse.*

¶ La Royne de Navarre Margueritte, recite d'un jeune Prince, et encore qu'elle ne le nomme pas, sa grandeur l'a rendu cognoissable assez, qu'allant à une assignation amoureuse, et coucher avec la femme d'un Advocat de Paris, son chemin s'addonnant au travers d'une Eglise, il ne passoit jamais en ce lieu saint, allant ou retournant de son entreprinse, qu'il ne fist ses prieres et oraisons. Je vous laisse à juger, l'ame pleine de ce beau pensement, à quoy il employoit la faveur divine : Toutesfois elle allegue cela pour un tesmoignage de singuliere devotion. Mais ce n'est pas par cette preuve seulement qu'on pourroit verifier que les femmes ne sont gueres propres à traiter les matieres de la Theologie.

¶ Une vraie priere, et une religieuse reconciliation de nous à Dieu, elle ne peut tomber en une ame impure et soubsmise, lors mesmes, à la domination de Satan. Celuy qui appelle Dieu à son assistance, pendant qu'il est dans le train du vice, il fait comme le coupeur de bourse, qui appelleroit la justice à son ayde ; ou comme ceux qui produisent le nom de Dieu en tesmoignage de mensonge.

¶ *tacito mala vota susurro,  
Concipimus.*

¶ Il est peu d'hommes qui ozassent mettre en evidence les requestes secrettes qu'ils font à Dieu.

¶ *Haud cuivis promptum est, murmurque humilesque susurros  
Tollere de templis, et aperto vivere voto.*

A Voyla pourquoy les Pythagoriens vouloyent qu'elles fussent publiques, et ouyes d'un chacun ; afin qu'on ne le requist de chose indecente et injuste, comme celuy-là :

*A clare cum dixit Apollo,  
 Labra movet metuens audiri : pulchra Laverna  
 Da mihi fallere, da justum sanctumque videri.  
 Noctem peccatis, et fraudibus obijce nubem.*

c Les Dieux punirent grievement les iniques voeux d'OEdipus en les luy ottroyant. Il avoit prié, que ses enfants voidassent entre eux par armes la succession de son estat, il fut si miserable, de se voir pris au mot. Il ne faut pas demander, que toutes choses suivent nostre volonté, mais qu'elle suive la prudence.

A Il semble, à la verité, que nous nous servons de nos prieres, c comme d'un jargon, et A comme ceux qui employent les paroles saintes et divines à des sorcelleries et effects magiciens : et que nous facions nostre compte que ce soit de la contexture, ou son, ou suite des motz, ou de nostre contenance, que depende leur effect. Car ayans l'ame pleine de concupiscence, non touchée de repentance, ny d'aucune nouvelle reconciliation envers Dieu, nous luy allons presenter ces parolles que la memoire preste à nostre langue : et esperons en tirer une expiation de nos fautes. Il n'est rien si aisé, si doux, et si favorable que la loy divine : elle nous appelle à soy, ainsi fautiers et detestables comme nous sommes : elle nous tend les bras, et nous reçoit en son giron, pour vilains, ords, et bourbeux, que nous soyons, et que nous ayons à estre à l'advenir. Mais encore en recompense, la faut-il regarder de bon oeil : encore faut-il recevoir ce pardon avec action de graces : et au moins pour cet instant que nous nous adressons à elle, avoir l'ame desplaisante de ses fautes, et ennemie des passions qui nous ont poussé à l'offencer : c « Ny les Dieux, ny les gens de bien, dict Platon, n'acceptent le present d'un meschant. »

*B Immunis aram si tetigit manus,  
 Non sumptuosa blandior hostia  
 Mollivit aversos Penates,  
 Farre pio Et saliente mica.*